



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET D'INVESTISSEMENT DESTINÉ À ATTÉNUER LE BRUIT À LA CIMENTERIE DE CIMENT ST-LAURENT

Joliette, le 10 août 2006 – Lors de la réunion de la Table de Concertation de COSE Lanaudière qui a eu lieu le 15 juin dernier, Ciment St-Laurent a annoncé que l'entreprise allait procéder à un investissement de 250 000 \$ pour installer 12 silencieux qui atténueront le bruit de façon significative sur les ventilateurs les plus bruyants. Les travaux qui ont débuté en juillet 2006 devraient être complétés d'ici mars 2007.

Rappelons qu'au printemps 2005, la Ville de Joliette avait effectué une consultation publique sur le zonage industriel. Dans le cadre de cette consultation, des citoyens des secteurs de Ste-Thérèse et de Base-de-Roc s'étaient plaints du niveau de bruit émanant de la cimenterie de Ciment St-Laurent. Ce problème avait été rapporté à COSE Lanaudière, et Ciment St-Laurent avaient invité les citoyens qui s'étaient plaints du bruit à participer à une réunion d'information, en mai 2005, pour exprimer leurs préoccupations à ce sujet. Ciment St-Laurent avait par la suite mandaté une firme externe pour effectuer une étude sur le bruit et s'était engagé à examiner les solutions susceptibles d'améliorer la situation. Cet investissement est donc un premier pas visant à améliorer la qualité de vie des résidents.

La réunion de la Table de Concertation de COSE Lanaudière a rassemblé des représentants de Ciment St-Laurent, des citoyens de la Ville de Joliette, du *Regroupement des citoyennes et citoyens de Joliette pour la préservation d'un environnement de qualité*, du conseil d'administration de COSE Lanaudière, de la Ville de Joliette, de la municipalité de St-Thomas et du ministère du développement durable de l'environnement et des parcs (MDDEP).

COSE Lanaudière est un comité consultatif dont la mission est d'entretenir le dialogue avec les représentants de l'industrie et les citoyens pour régler toute situation préoccupant les résidents de la région. En plus de favoriser le dialogue entre les citoyens et l'industrie, la concertation permet de faire avancer certains dossiers en vue de trouver des solutions viables pour le milieu avoisinant.

- 30 -

Source :

Marc Corriveau
Président
COSE Lanaudière
Tél. : (450) 752-4038

Pour toute information additionnelle :

Jacinthe Chevrette
Adjointe administrative
COSE Lanaudière
Tél. : (450) 752-4038

Georges Hubin
Directeur général
Cimenterie de Joliette
(450) 756-1076